

Conflit de travail au Port de Québec :

## **Le gouvernement fédéral est le principal obstacle au règlement du conflit de travail**

Québec, le 8 juin 2023 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, est préoccupée par la prolongation du conflit de travail au Port de Québec et déplore le refus du gouvernement fédéral de rendre illégale l'utilisation de briseurs de grève. Ce conflit de travail dure depuis le 15 septembre 2022 et touche 81 débardeurs et leurs familles. La première proposition globale de la partie patronale depuis le début du conflit a été rejetée hier à 98 % par les débardeurs.

« Le gouvernement fédéral est le principal obstacle au règlement du conflit de travail au Port de Québec. La raison est bien simple : c'est à Ottawa d'adopter sans plus tarder une loi afin de protéger le droit légitime des travailleurs de négocier, tel qu'il l'a promis. Le gouvernement canadien a 46 ans de retard sur le Québec là-dessus. Le Bloc Québécois est aux côtés des travailleurs et a d'ailleurs déposé un projet de loi anti-briseurs de grève. Le gouvernement peut s'en emparer dès maintenant afin d'agir rapidement », souligne la députée Vignola.

Des rapports faisant état de l'utilisation de militaires comme briseurs de grève soulèvent des questions importantes, notamment d'ordre éthique.

« L'information à l'effet que des militaires soient présents en tant que briseurs de grève, si elle vient à être confirmée, est hautement préoccupante et inacceptable », affirme Julie Vignola.

Rappelons que les principales revendications des syndiqués concernent une meilleure conciliation travail-famille afin de permettre une meilleure rétention du personnel et assurer une relève. Leur convention collective est échue depuis le 31 mai dernier.

« L'utilisation de briseurs de grève, qui n'ont pas la même formation que les débardeurs, est un risque au niveau de leur sécurité, mais également de la sécurité de la population avoisinante. Des accidents ont déjà eu lieu depuis le début du conflit et d'autres surviendront. C'est inévitable. La situation est grave et mérite une réaction immédiate du gouvernement », conclut la députée de Beauport-Limoilou.

– 30 –

Source :  
Julien Coulombe-Bonafous  
Attaché de presse  
Bloc Québécois  
613 402-0443